

**DOCUMENTS COMPTE ADMINISTRATIF**

**Budget principal et budget Annexe Rayon Vert**

Délibération de vote du CA 2017

Délibération d'affectation du compte de résultat



Saint-Valery-en-Caux, le 24 avril 2018

**BORDEREAU DES PIÈCES  
ADRESSEES**

À

PREFECTURE DE LA  
SEINE-MARITIME  
D.R.C.L.  
7 PLACE DE LA MADELEINE  
76036 ROUEN CEDEX

DESIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES	OBSERVATIONS
<b>Conseil Municipal - Séance du 12 avril 2018</b> <b>Transmission des documents budgétaires :</b> - Délibération approuvant le compte de gestion du receveur - Ex. 2017 (Budget Principal et B.A. « Rayon Vert »)	2 ex.	<b>BUREAU DU COURRIER</b> <b>27 AVR. 2018</b> <b>PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME</b>  <i>Transmis pour contrôle de légalité, vous en souhaitant bonne réception.</i>
- Compte de gestion du receveur - Ex. 2017 (Budget Principal et B.A. « Rayon Vert »)	2 ex.	
- Délibération approuvant le C.A. 2017 (Budget Principal et B.A. « Rayon Vert »)	2 ex.	
- <b>Compte Administratif 2017 :</b> - Budget Principal	2 ex.	
- Budget Annexe « RAYON VERT »	2 ex.	
- Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2017	2 ex.	
- Délibération approuvant l'affectation du résultat 2017 (Budget Principal et B.A. « Rayon Vert »)	2 ex.	
* <b>Budget Primitif 2018 :</b> - Budget Principal	2 ex.	
- Budget Annexe « RAYON VERT »	2 ex.	
- Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2018		
<b>Taux d'imposition des taxes directes locales - Année 2018</b>	2 ex.	
<b>Etat N° 1259 COM</b>	3 ex.	

Tout courrier doit être adressé à

Madame la **Députée-Maire**

Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - BP 47 - 76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX

T. 02 35 97 00 22 - F. 02 35 97 90 73 - Courriel : mairie@ville-saint-valery-en-caux.fr - Web : www.ville-saint-valery-en-caux.fr



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents	23	
Nombre de suffrages exprimés	23	
VOTES :	Contre <input type="text" value="0"/>	Pour <input type="text" value="23"/>
Date de convocation : 05 avril 2018		

Séance du douze avril 2018 à 18 heures

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame MARIE Françoise, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Madame CHAUVEL Dominique, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		1 203 548,35 €	234 664,97 €		234 664,97 €	1 203 548,35 €
Opérations de l'exercice	5 662 372,52 €	5 817 020,72 €	1 419 192,49 €	1 203 276,73 €	7 081 565,01 €	7 020 297,45 €
TOTAUX	5 662 372,52 €	7 020 569,07 €	1 653 857,46 €	1 203 276,73 €	7 316 229,98 €	8 223 845,80 €
Résultats de clôture		1 358 196,55 €	450 580,73 €			907 615,82 €
Restes à réaliser			713 118,18 €	172 939,00 €	713 118,18 €	172 939,00 €
TOTAUX CUMULES		1 358 196,55 €	1 163 698,91 €	172 939,00 €	713 118,18 €	1 080 554,82 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 358 196,55 €	990 759,91 €			367 436,64 €

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

**COMPTE ANNEXE POUR BUDGET ANNEXE RAYON VERT**

Résultats reportés		66 118,75 €		20 344,47 €		86 463,22 €
Opérations de l'exercice	662 522,10 €	676 170,38 €	88 720,21 €	53 724,05 €	751 242,31 €	729 894,43 €
TOTAUX	662 522,10 €	742 289,13 €	88 720,21 €	74 068,52 €	751 242,31 €	816 357,65 €
Résultats de clôture		79 767,03 €	14 651,69 €			65 115,34 €
Restes à réaliser			13 521,43 €		13 521,43 €	
TOTAUX CUMULES		79 767,03 €	28 173,12 €	- €	13 521,43 €	65 115,34 €
RESULTATS DEFINITIFS		79 767,03 €	28 173,12 €			51 593,91 €

ORIGINAL

REPRESENTATION CONSOLIDEE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		1 269 667,10 €				1 269 667,10 €
Opérations de l'exercice	6 324 894,62 €	6 493 191,10 €	1 507 912,70 €	1 257 000,78 €	7 832 807,32 €	7 750 191,88 €
TOTAUX	6 324 894,62 €	7 762 858,20 €	1 722 233,20 €	1 257 000,78 €	8 047 127,82 €	9 019 858,98 €
Résultats de clôture		1 437 963,58 €	465 232,42 €			972 731,16 €
Restes à réaliser			726 639,61 €	172 939,00 €	726 639,61 €	172 939,00 €
TOTAUX CUMULES		1 437 963,58 €	1 191 872,03 €	172 939,00 €	726 639,61 €	1 145 670,16 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 437 963,58 €	1 018 933,03 €			419 030,55 €

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5)

Ont signé au registre des délibérations : MM. D. CHAUVEL, C. GROU-LIMARE, E. MARIE, J. SALLE, H. MOUQUET, P. GABEL, J. M. COPPENS, P. DUMONTIER, P. LECOINTRE, R. BRUNEVAL, T. FABAREZ, I. DUJARDIN, M. LEVACHER, W. WILLING, H. PLESSIS, C. DUBOS, S. DELANNOY, C. ERUZZ, V. TORRES, M. LE PAIH, P. CABIN, J.L. LUYPAERT, P. LASSERON, R. DISTANTE

27 AVR. 2018

PRÉFECTURE  
DE LA SEINE-MARITIME

MAIRIE DE VALÉRY-EN-CAUX  
Pour l'expédition conforme  
Dominique CHAUVEL

76655  
Code INSEE

VILLE DE ST VALERY EN CAUX  
Budget COMMUNAL M14

2017

ORIGINAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de membres exprimés : 26  
VOTES :  
Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	154 648,20
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 203 548,35
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>1 358 196,55</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-450 580,73
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-540 179,18
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>990 759,91</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>1 358 196,55</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>990 759,91</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>367 436,64</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

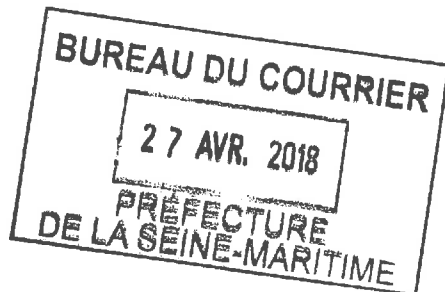
(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

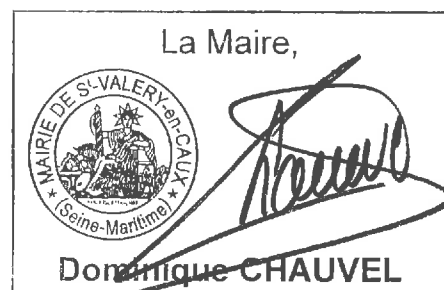
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le



A Saint Valery en Caux, le 12/04/2018



76655 Code INSEE	VILLE DE ST VALERY EN CAUX BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL " RAYON VERT "	2017
---------------------	--	------

**ORIGINAL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de membres exprimés : 26
VOTES :
Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	13 648,28
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	66 118,75
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>79 767,03</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-14 651,69
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-13 521,43
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>28 173,12</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>79 767,03</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	28 173,12
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	51 593,91
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

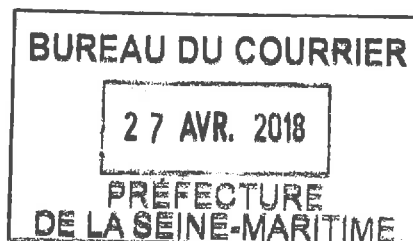
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A Saint Valery en Caux, le 12/04/2018





# DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL (1)

concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION 2017 D.A. RAYON VE  
dressé par MNE FLEURY Severine, Receveur

ORIGINAL

L'an mil neuf cent dix-huit, le Douze avril à 18 heures,  
le CONSEIL MUNICIPAL (1) dûment convoqué, s'est réuni

en session ordinaire, sous la présidence de MNE CHAUVEL Dominique, MAIRE

Nombre de CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) en exercice : 27

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL (1) : 05 AVRIL 2018

Présents : MM. D. CHAUVEL, L. CROUÏ-LIMARÉ, F. MARIE, J. SALLE, H. MOUCNET, P. GABEL,  
J. D. LOPPENIS, P. DIMONTIER, P. LELOINTRE, R. BRUNEVAL, J. FADAREZ, J. DUBARDIN,  
D. LEVALHER, W. WILLIG, L. DUBOS, S. DELANNOY, L. ERYN, H. PLESSIS, V. TORRE,  
P. LASSERON, P. LABIN, R. RISTANTE, J. L. LUYBERT, D. LE PAH. POUVOIRS : A. POILVE  
B. BARLO

LE CONSEIL MUNICIPAL (1) : ABSENTE J. MARTELLA

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 18.2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 18.2017

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 18.2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il n'y a pas d'observations formulées

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 18.2017 au 31 décembre 18.2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 18.2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

— Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 18.2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (3) ;

— Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (3) ;

BUREAU DU COURRIER

27 AVR. 2018

PRÉFECTURE  
DE LA SEINE-MARITIME

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Maire,  
Pour expédition conforme :  
  
Dominique CHAUVEL

(1) Conseil municipal, comité ou commission administrative.

(2) Conseillers municipaux ou membres.

(3) Rayer la mention inutile.



# DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL (1)

concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION 2017

dressé par MME FLEURY Séverine, Receveur

ORIGINAL

L'an mil-neuf-cent ~~Deux~~ Mil. ~~clay~~ huit, le Douze avril à 18 heures,  
le CONSEIL MUNICIPAL (1) dûment convoqué, s'est réuni

en session ordinaire, sous la présidence de MME CHAUVEL Dominique, MAIRE

Nombre de CONSEILLIERS MUNICIPAUX (2) en exercice : 27

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL (1) : 05 AVRIL 2018

Présents : MM. D. CHAUVEL, L. GROU-LIMARE, F. MARIE, J. SALLE, H. MOUVET, P. GABEL, J. D. LOPPEN, P. DUMONTIER, P. LECOINTRE, R. BRUNNEVAL, I. FABAREZ, J. DUJARDIN, M. LEVALHER, W. WILLIG, L. DUBOS, J. DELANNOY, L. ERYVZ, H. PLESSIS, V. TORRE, P. LASSERON, P. CABIN, R. DISTANTE, J. L. LUYPARRI, D. LE PAH, P. ROUARDS, A. POILVE, B. BARQU  
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

LE CONSEIL MUNICIPAL (1) : ABSENTÉ J. ASSAEL

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 18.2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 18.2017

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 18.2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant qu'il n'y a pas d'observations formulées.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 18.2017 au 31 décembre 18.2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 18.2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

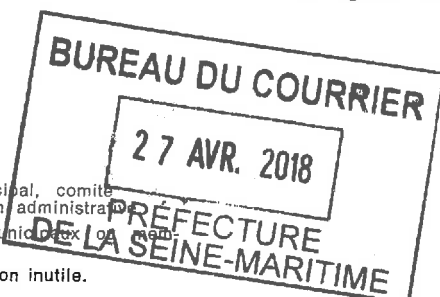
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

— Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 18.2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (3) ;

— Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (3) :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



(1) Conseil municipal, comité ou commission administrative

(2) Conseillers municipaux ou membres

(3) Rayer la mention inutile.